



## Association Lin et Chanvre Bio

« Projet AIDAB »

Développement du lin AB dans  
les Hauts-de-France



## Table des matières

|      |   |   |
|------|---|---|
| I.   | Présentation de LCBio .....                                   | 3 |
| II.  | Etat des lieux du marché lin textile bio .....                | 3 |
| 1.   | Intérêt du lin textile dans son exploitation .....            | 3 |
| 2.   | Une évolution des surfaces de lin textile AB.....             | 4 |
| a)   | Une dispersion géographique .....                             | 4 |
| b)   | Un bassin linier qui s'étend.....                             | 5 |
| III. | Veille économique.....  | 5 |
| 1.   | Un développement des outils de transformation .....           | 5 |
| a)   | Le teillage .....   | 5 |
| c)   | Le peignage .....   | 7 |
| d)   | La filature .....   | 7 |
| 2.   | Une offre limitée face à une demande toujours croissante..... | 8 |
| 3.   | Des prix qui atteignent des sommets .....                     | 9 |
| IV.  | Etat des lieux de la valorisation des co-produits.....        | 9 |
| 1.   | Les graines.....  | 9 |
| 2.   | Les anas.....   | 9 |
| 3.   | Les étoupes .....   | 9 |

## I. Présentation de LCBio

L'association LCBio, basée en Normandie rassemble agriculteurs, tailleurs, filateurs, tisseurs, créateurs. Elle travaille au développement du lin textile conduit en agriculture biologique et à construire une filière chanvre textile en s'appuyant sur la filière du lin textile normande.

**Notre association LCBio agit concrètement pour augmenter la surface en agriculture biologique, et répondre à la demande croissante de lin textile bio.** Nous accompagnons activement les agriculteurs et plus largement la filière textile pour intégrer du lin bio dans les systèmes agricoles et dans les chaînes de valeur textiles.

## II. État des lieux du marché lin textile bio

### 1. Intérêt du lin textile dans son exploitation

Le lin textile est une culture agronomiquement intéressante en agriculture biologique car elle permet de diversifier son assolement et d'intégrer dans la rotation une culture de printemps peu exigeante en azote et botaniquement très différente des autres espèces habituellement cultivées. Cette plante, à la floraison éphémère, profite en plus d'une bonne image dans le secteur textile auprès des créateurs et des consommateurs. Le marché est actuellement très demandeur.

**Le lin textile est un levier important dans la conversion des terres à l'agriculture biologique** dans la mesure où il s'agit d'une production à forte valeur ajoutée, **sur les systèmes d'exploitation en grandes cultures du Nord-Ouest de la France.** Les exploitants qui réfléchissent à convertir ce type de système, sont sensibles au fait de savoir qu'ils pourront conserver et valoriser cette production, à laquelle ils sont généralement très attachés.

Les bassins de production du lin textile se trouvent sur des régions agricoles de grandes cultures orientées vers les productions industrielles. Or, certaines d'entre elles connaissent des changements profonds qui transforment le paysage économique agricole (comme la fermeture de la sucrerie de Cagny près de Caen).

Ces évolutions conduisent certains agriculteurs à revoir leur système d'exploitation et à envisager une conversion en agriculture biologique, en réfléchissant à la possibilité de maintenir pour certains ou d'introduire pour d'autres, la culture de lin textile. La conversion à l'agriculture biologique est cependant freinée par les marchés céréaliers et des cultures industrielles et légumières qui connaissent aujourd'hui une demande en baisse, en parallèle d'un marché en agriculture conventionnelle avec des prix d'achats producteurs élevés.

**Dans ce contexte, le lin textile en agriculture biologique peut être un véritable levier à la conversion ou au maintien en agriculture biologique car la demande est très forte et n'est pas suffisante. Les prix, selon la qualité, sont élevés aujourd'hui, et les prévisions sont au beau fixe.**

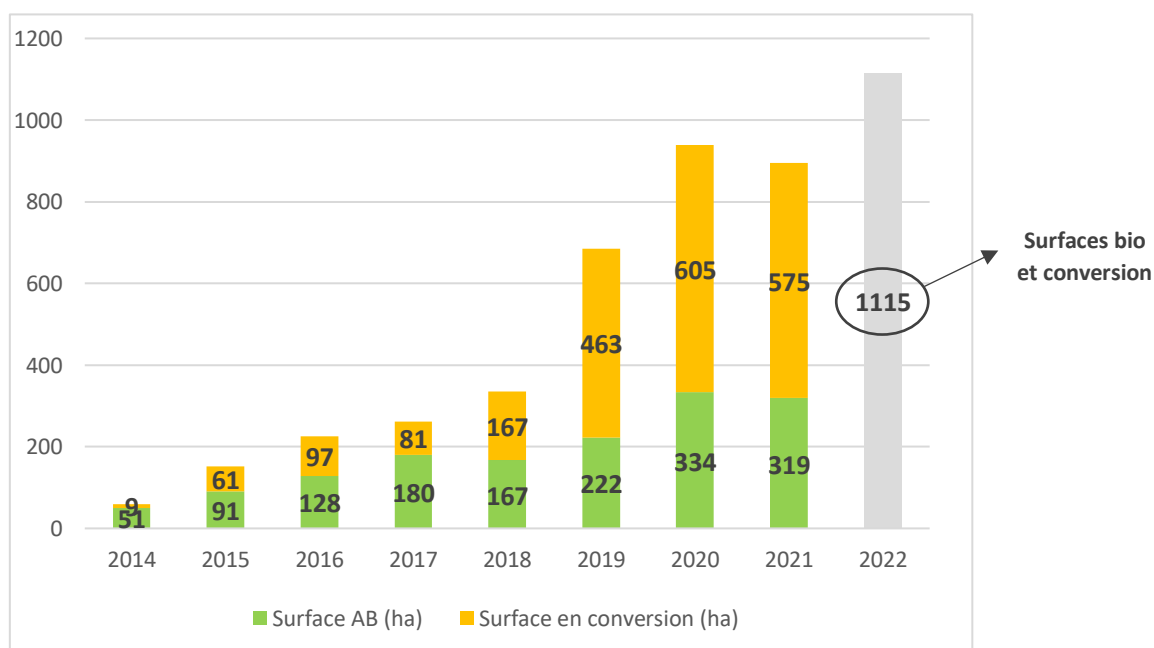
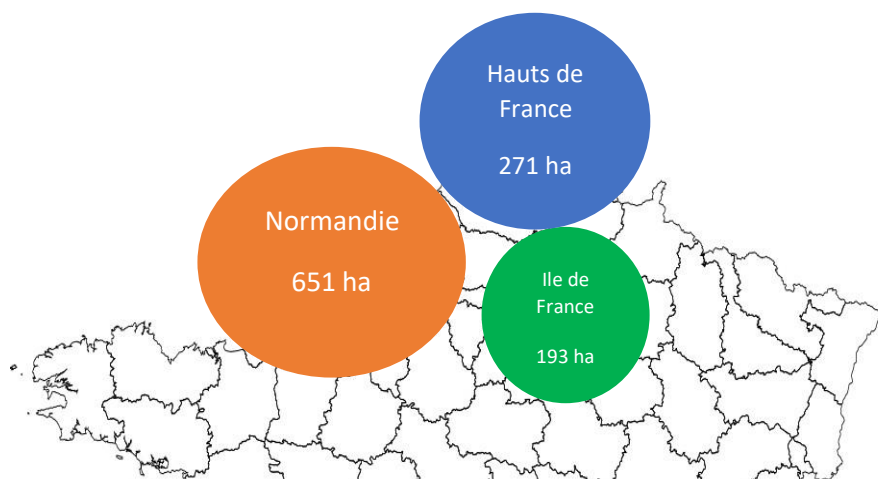
## 2. Une évolution des surfaces de lin textile AB

### a. Une dispersion géographique

Aujourd'hui l'Europe s'engage à atteindre 25 % de surfaces en bio en 2025, et la France 18% de sa SAU en 2027<sup>1</sup>. Les liniculteurs sont présents dans des régions où l'agriculture bio est peu représentée par rapport à la moyenne française : en 2021, la Seine-Maritime et l'Eure possèdent respectivement 2,8% et 3,3% de leur SAU certifiées bio et en conversion, la région Haut de France est en moyenne à 2,8% de la SAU en bio, soit le 11<sup>e</sup> rang français sur les 13 régions de métropole<sup>2</sup>.

**En 2022, la production de lin textile en France est de 124 000 ha** (source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation).

La surface en lin bio certifiée en agriculture biologique et en conversion est de **1115 ha** (<1% du lin textile) et les liniculteurs en bio (ou intéressés par le lin textile en AB) sont **très dispersés géographiquement** à l'échelle régionale.



### Évolution des surfaces en lin bio et conversion (2014-2022)

Sources : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Lin et Chanvre Bio

<sup>1</sup> Données du Plan Stratégique National pour la PAC 2023-2027

<sup>2</sup> Chiffres clés de l'Agence Bio, publication 2022

On constate une progression rapide des surfaces certifiées et en conversions AB : 5 fois de plus surfaces certifiées en 6 ans.

### **b. Un bassin linier qui s'étend**

Plusieurs entrepreneurs souhaitent relancer la culture du lin textile en Bretagne.

Un projet d'usine de teillage est prévu par la SAS Linicole de Bretagne dans le Finistère, en 2024. Le gérant, Guillaume Letur s'est associé avec l'entreprise Depestele et la famille Glon. En attendant la construction et la mise en service de l'usine, des agriculteurs bretons du Finistère et des Côtes d'Armor ont intégré du lin textile dans leur assolement. En 2022, 100 ha ont été cultivés. Le lin a ensuite été teillé dans une usine, près de Caen. En 2023, l'objectif fixé est de 500 ha de lin.

En parallèle, un autre projet appelé, Bretagne Lin, porté par Dominique Le nan est en cours dans le Finistère également.

## **III. Veille économique**

### **1. Un développement des outils de transformation**

#### **a) Le teillage**

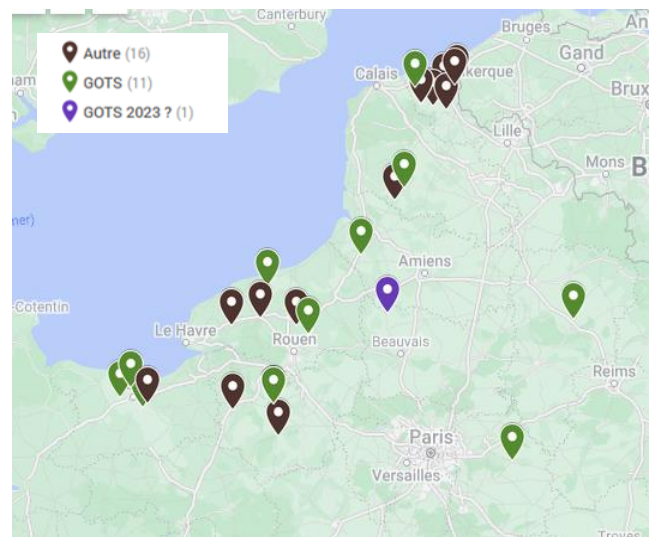
Le teillage est une étape clé de la production linière correspondant à la première transformation des pailles rouies.

28 sites de teillages sont implantés dans le bassin linier et 11 d'entre eux sont certifiés GOTS (Global Organic Textile Standard).

Cette certification garantit le caractère biologique du textile depuis la récolte de la fibre brute, en passant par une transformation écologiquement et socialement responsable, jusqu'à l'étiquetage.

Tous les maillons de la chaîne de production doivent être certifiés (teillage, filature, tricotage, tissage, teinture, confection) pour qu'un produit fini ait la certification GOTS.

L'ouverture de nouvelles usines de teillage est prévue en 2023 (Calvados, Eure, Bretagne).



La décomposition du lin en produits durant le processus de teillage peut se résumer selon le tableau suivant :

| Produits du teillages | Lin conventionnel | Lin Bio |
|-----------------------|-------------------|---------|
| Fibres longues        | 20%               | 19%     |
| Étoupes               | 10%               | 19%     |
| Graines               | 10%               | 5%      |
| Anas                  | 55%               | 53%     |
| Poussières            | 5%                | 4%      |

Source : Terre de Lin et Lin et Chanvre Bio, chiffres 2020

Les rendements en produits varient fortement d'une récolte à l'autre, en fonction des conditions climatiques.

Le teillage d'étope fait son apparition depuis quelques années chez les teilleurs français. Les fibres courtes (étoupes de teillage) séparées des fibres longues et recueillies sous les broyeurs sont nettoyées par une autre ligne de machines, différentes des machines de teillage. L'objectif est d'éliminer les résidus d'écorce, la poussière et d'obtenir des étoupes de teillage propres pouvant être utilisées pour la production de fils.

**Le tableau suivant fournit les gammes de prix auxquelles les teilleurs achètent les produits aux agriculteurs.** Ces chiffres sont issus du rapport 2021 de CERFRANCE (Gérer pour Gagner, Marges cultures CERFRANCE - récolte 2022 N° août 2021) et des données collectées par Lin et Chanvre Bio.

| Valorisation des produits au teillage | Lin conventionnel  | Lin bio   |
|---------------------------------------|--|---|
| Fibres longues*                       | Entre 2,2 - 3,4 €/kg<br>Env. 2,5 €/kg en moyenne               | Entre 2,2 et 4,5 €/kg<br>Env. 3 €/kg en moyenne |
| Graines                               | entre 0,2 et 0,4 €/kg  | entre 0,2 et 0,4 €/kg                           |
| Étoupes (1 à 2 tambour(s))*           | Env. 0,7 €/kg  | Env. 1 €/kg                                     |
| Anas                                  | Une répercussion au forfait, à la discrétion de la coopérative |   |

\*A noter que ces prix étaient valables en 2021, avant la flambée actuelle due au manque de matière.

A qualité équivalente, le prix payé à l'agriculteur pour la filasse de lin bio est supérieur d'environ 0,5€ à 1€/kg de filasse, voire +30% par rapport au prix du lin conventionnel dans le meilleur des cas.

Les étoupes de lin bio sont généralement moins bien valorisées que les étoupes de lin conventionnel en raison d'un plus fort salissement des filasses par les adventices. En revanche, les graines de lin bio peuvent être destinées à l'alimentation humaine et dans ce cas elles sont beaucoup mieux valorisées qu'en conventionnel. Ceci est possible uniquement si la récolte de graines se fait en écapsulant au

champ pendant le rouissage. Cette valorisation contribue à améliorer significativement la marge. Toutefois, le manque de disponibilité du matériel d'écapsulage ne permet pas la récolte de graines au champ chaque année.

### **b) Le peignage**

La seconde étape de transformation de la fibre de lin est le **peignage**.

Le peignage est indispensable à la préparation de fibres longues propices à la production d'un fil de lin d'une qualité supérieure.

Le peignage est une opération consistant à étirer les fibres pour les séparer, à les mettre en parallèle entre elles puis à éliminer les plus petites fibres (étoupes de peignage) qui ont cassé durant le processus. Les étoupes de peignage sont ensuite nettoyées, individualisées puis mises sous forme de rubans. Ce processus porte le nom de cardage ; il permet d'intégrer les étoupes de peignage dans un processus de filature au sec

Actuellement, les fibres de lin teillées partent majoritairement en Chine. Elles sont peignées sur place, et donc non seulement les fibres longues, mais toutes les étoupes de peignage qui en émanent deviennent également matière rare en France et en Europe.

Il n'existe plus que quatre peignages de filasse de lin en France : Terre de Lin (70% Chine, 30% Europe)<sup>3</sup>, Peignage de Saint Martin du Tilleul (Natup), Depestele (capacité 60 000 t), et la Linière du Ressault. La coopérative de teillage Terre de Lin peigne des rubans longues fibres pour les filatures françaises, mais sa production part en grande majorité à destination de l'industrie de la filature italienne.

Et pour le **peignage des étoupes de teillage et des étoupes de peignage**, il reste encore sur le territoire, Peignage Dumortier.

### **c) La filature**

Ensuite, les rubans de lin peignés partent en direction des **filatures**.

Il existe 2 types de filatures :

- **La filature au sec** : permet de réaliser des fils relativement gros pour les tissus lourds destinés à la décoration, à des vêtements épais ou à la ficellerie avec un aspect plus « rustique ». Elle est réalisée à partir de fibres courte (étoupes de peignage ou étoupes de teillage). La filature au sec ne nécessite pas d'eau. C'est alors le procédé de filature ayant la plus faible consommation énergétique et le plus faible impact écologique.
- **La filature au mouillé** : permet de produire des fils très fins. Ces fils sont destinés à des usages orientés vers les secteurs de l'habillement et du linge de maison. Ils sont produits à partir de fibres longues de lin qui sont mouillées dans une eau chauffée, ceci facilitant le glissement des fibres et donc la réalisation de fils plus fins.

En Europe, il reste seulement 9 filatures contre 60 en Chine et 8 en Inde (*source : CELC, chiffres 2020*).

---

<sup>3</sup> <https://www.gazettenormandie.fr/article/la-normandie-terre-de-lin-chez-terre-de-lin-on-transforme-la-recolte-de-650-agriculteurs>

L'entreprise Emanuel Lang, en Alsace, a été la première en France, en 2019, à réintroduire une filature dans son usine. Depuis, deux nouvelles filatures dédiées au lin et au chanvre ont vu le jour en France : La French Filature, en Normandie et celle de Safilin dans les Hauts-de-France, en 2022.

- Le groupe NatUp a lancé « La French Filature ». Cette filature, installée dans l'Eure, en Normandie, a pour objectif de produire 250 tonnes de fils par an. Elle viendra complétée le savoir-faire déjà présent dans cette usine, dont le peignage et la préparation de ruban. La « French Filature » utilise un procédé de filature au mouillé.
- Safilin, entreprise familiale, installée à Béthune a une capacité de production annuelle de 400 tonnes. L'usine de Safilin possède un atelier de filature au sec et au mouillé. Cette entreprise est également installée en Pologne, où elle a délocalisé ses usines Françaises dans les années 1990.

Une usine de filature de lin, baptisée Linfini, devrait sortir de terre en 2024, en Bretagne, dans la Finistère.

Aujourd'hui, **deux filatures européennes filent du lin bio** : Safilin, dans une de ses usines en Pologne et Linificio, dans son usine en Tunisie. Les trois filatures installées en France, à savoir, Emmanuel Lang, La French Filature et Safilin ne transforment pas de lin bio pour plusieurs raisons : les usines n'ont pas la certification GOTS et le manque de matières premières bio.

#### **Constat :**

Aujourd'hui, **80% des lins bio partent en Chine** alors que les filatures européennes pourraient largement absorber les volumes actuels.

#### **2. Une offre limitée face à une demande toujours croissante**

La demande en lin bio est toujours présente preuve de l'engouement des consommateurs pour des articles textiles écologiques et éthiques et les transformateurs sont en attente de volumes pour assurer l'homogénéité de la production textile GOTS. Or, aujourd'hui, les filateurs et tisseurs/tricoteurs ont de nombreuses demandes pour le lin bio mais l'offre n'est pas suffisante pour y répondre.

Pour la réalisation de fil de lin de qualité, les filateurs vont mélanger plusieurs lots de rubans peignés de différents terroirs et différentes années. Ils ont donc besoin d'avoir un stock de filasses de lin suffisamment important pour pallier les aléas des récoltes de lin et de pouvoir continuer à produire des fils. Aujourd'hui, ces stocks se réduisent.

En effet, nous avons eu 2 années de récoltes décevantes (2020 et 2021) tant en qualité qu'en quantité. Les conditions climatiques (sécheresse, humidité, orage) ont compliqué les récoltes de lin. Des parcelles ont été versées engendrant des salissements et des développements de maladies fongiques. Les lins étaient très peu garnis en fibres et la qualité n'était pas au rendez-vous provoquant alors une pénurie de matière pour la filière. Ce déséquilibre offre-demande crée donc une inflation non contrôlée des prix du marché.

#### **Constat Raymond Libeert, PDG de Libéco (entreprise de tissage Belge depuis 1858) :**

« La situation est actuellement difficile car le lin fibre longue augmente fortement en prix. C'est moins le cas dans les étoupes de teillage. **Notre plus gros problème aujourd'hui est le manque de capacité en filature en Europe.** Notre filature ne produit qu'une toute petite partie de notre consommation. Nos plus gros fournisseurs sont Safilin et Linificio qui ont des difficultés à suivre et ce qui a pour effet de faire monter les prix. Aujourd'hui déjà une partie de nos approvisionnements se font en Chine pour des raisons de prix. **Par manque de capacité en Europe nous serons forcés d'acheter encore plus en**



**Chine ou en Inde.** Nous faisons des essais avec des matières de différentes provenances dont la Russie, la Pologne, l'Ukraine etc mais souvent la qualité est inférieure. »

### 3. Des prix qui atteignent des sommets

Aujourd'hui, le lin se vend à des prix hauts toutes qualités et toutes récoltes confondues.

Le lin a toujours été un produit de spéculation. Quand il manque et que la demande est forte, le prix augmente, et si la demande faiblit, son prix diminue. Avant la pandémie de Covid-19, le prix du lin était autour de 3€, avec des accords de quantité.

La crise Covid ayant débuté plus tôt en Chine, les acheteurs chinois n'ont pu être présents. Or ils représentent à eux seuls 80% des achats de la matière première et ils possèdent les outils de transformation (filature avec peignage, confection...). Par conséquent, le prix du lin a brutalement chuté, le marché s'est "tassé", devant la peur de ne pas trouver acquéreur.

Aujourd'hui, les stocks stratégiques des filatures chinoises et indiennes diminuent fortement. Ces filatures sont prêtes à mettre le prix fort pour pouvoir reconstituer leurs stocks. De plus, les Chinois commencent à pratiquer des mélanges avec des filasses qui étaient utilisées en corderie, des étoupes de teillage et des étoupes de peignage pour des fils moins qualitatifs mais avec des prix maintenus. Les fils asiatiques ont, en moyenne, au moins 6€ d'écart par kg de fil par rapport à des fils européens.

On arrive à des prix jusqu'à 8 €/kg de filasse teillée (*source : paroles de teilleurs*).

## **IV. Etat des lieux de la valorisation des co-produits**

### 1. Les graines

Plusieurs destinations sont possibles pour les graines issues de lin conduit en agriculture biologique :

- **Alimentation humaine** : si les graines sont écapsulées au champ puis triées.
- **Alimentation animale** : graines issues des teillages (valorisées environ 1500 €/T).
- **Fabrication d'huile de lin** (entretien du bois) : dans le cas où les graines bio et conventionnelles sont mélangées (car peu de lin bio dans le teillage).

### 2. Les anas

Quant à eux, les **anas issus de lin cultivé en AB**, ne sont pas dissociés des anas de lin issus de l'agriculture conventionnelle. Ils sont utilisés pour la litière animale, le paillage horticole, les panneaux agglomérés et le combustible pour chaufferie.

### 3. Les étoupes

On distingue deux types d'étoupes : les étoupes de teillages et celles de lin peigné.

Il y a encore quelques années, anas et étoupes de teillages étaient vendus en Chine où ils étaient triés. Maintenant, les acheteurs chinois veulent des « étoupes propres », c'est-à-dire sans anas.

C'est dans ce contexte que SA TBL (Teillage Brille Lamerant) a décidé d'investir dans une ligne de teillage à étoupes. La machine, longue d'une soixantaine de mètres, équipée de quatre tambours et

quatre secoueurs, étire et secoue les fibres courtes afin de les séparer des anas. « On récupère à la sortie une matière travaillable immédiatement. Un de nos contremaîtres classe les étoupes selon leur qualité, qui définit son prix de vente. L'acheteur valide le classement », décrit Jean-Louis Maurice, président directeur général de la Linière du Ressault.

A partir des procédés de cardage et peignage, les étoupes peuvent être utilisées pour la fabrication de fils plus épais et plus rustiques notamment utilisés pour l'ameublement ou la ficellerie mais elles peuvent aussi être valorisées en tant qu'isolant.

Quant à elles, les étoupes de teillages, propres, peuvent être utilisés pour la fabrication de fils pour le textile.